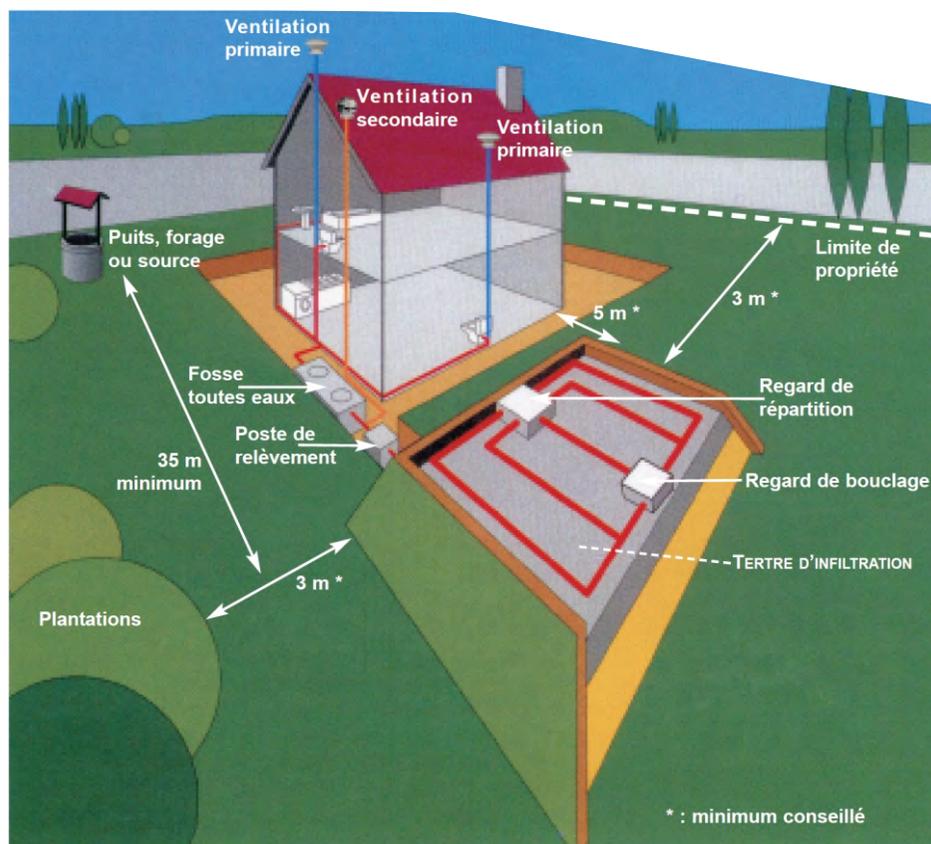


## Dimensionnement

Nombre de pièces principales = nombre de chambres + 2	Surface minimale au sommet du tertre (m <sup>2</sup> )	Surface minimale (m <sup>2</sup> ) à la base du tertre en fonction de la perméabilité K	
		15 < K < 30	30 < K < 500
4	20	60	40
5	25	90	60
Par pièce supplémentaire	+5	+30	+20

## Vue générale



**+ d'infos :** SPANC - Communauté de Communes du Pays d'Agout / 1 Place de l'Esplanade - 81570 Vielmur sur Agout. Tél. : 05 63 70 52 67 Fax. : 05 63 70 50 21  
Mail : cc.pays.agout@wanadoo.fr  
**Tous les documents en ligne sur notre site :** <http://cc.pays.agout.free.fr>

**Le tertre filtrant est surtout utilisé lorsque le niveau de la nappe phréatique est trop élevé** (zone inondable) et que les caractéristiques du milieu sont favorables à son implantation (perméabilité satisfaisante).

On réalise alors un lit filtrant non drainé au-dessus du sol existant. Cette technique nécessite généralement un relevage des effluents prétraités quand l'habitation n'est pas en surplomb. L'épuration est effectuée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'infiltration des eaux traitées se fait dans le sous-sol.

## Caractéristiques générales

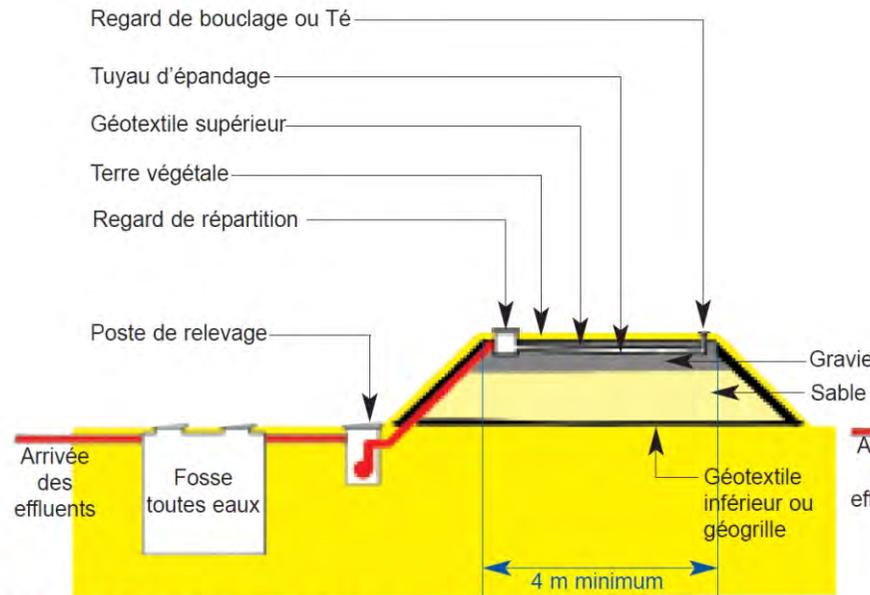
- > Largeur du tertre au sommet : 5 m.
- > Longueur du tertre : 4 m minimum.
- > Hauteur du tertre : 1,1 m.
- > Distance d'axe en axe : 1 m
- > Distance entre les drains latéraux et le bord de fouille : 0,5 m

## Mise en oeuvre

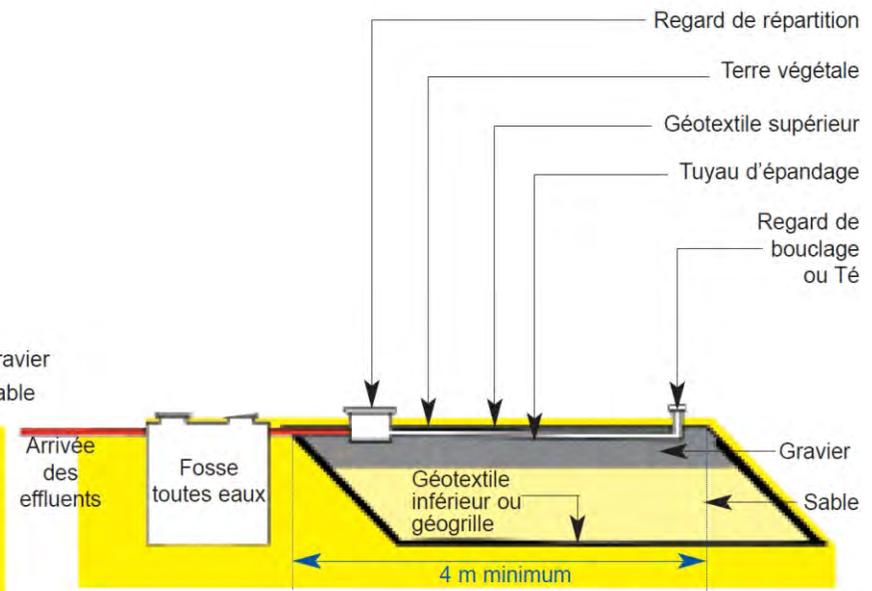
- > Décaper la couche herbeuse dans les dimensions préconisées, en conservant le maximum de terre végétale.
- > Scarifier sur environ 0,2 m de profondeur et éviter tout piétinement ou passage d'engin.
- > Dans une roche fissurée, déposer un géotextile (géogrille) en fond de fouille.
- > Déposer une couche de sable de 0,7 m d'épaisseur et la mettre de niveau sur toute la surface.
- > Installer un géotextile sur les parois et le stabiliser avec la terre au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- > Étaler sur le sable, une couche de gravier de 0,1 m d'épaisseur.
- > Poser le regard de répartition (regard "6 trous") sur le gravier, à son emplacement, et le stabiliser.
- > Emmancher les tuyaux de répartition (tuyau plein) sur le regard de répartition et positionnez les sur le gravier en respectant 5 départs indépendants (1 tuyau de répartition par tuyau d'épandage).
- > Rajouter les raccords (coudes de 45° de préférence) puis les drains d'épandage, orifices vers le bas en respectant les distances préconisées (axe en axe et bord de fouille).
- > Boucler les drains d'épandage, avec des coudes et tés, dans un regard de bouclage.
- > Caler les drains, les tuyaux et les regards par une couche de 0,1 m de gravier étalé de part et d'autre.
- > Disposer le feutre imputrescible (géotextile supérieur) au-dessus de la couche de graviers en descendant le long des parois du tertre afin d'éviter le passage de fines au sein du gravier.
- > Recouvrir le système complet par une couche de terre dite "végétale" dépourvue d'éléments caillouteux (0,20 à 0,30 m d'épaisseur).

Une variante de ce système est réalisable dans le cas d'un terrain imperméable et d'une roche affleurante : le tertre drainé (lit filtrant drainé à flux vertical hors sol).

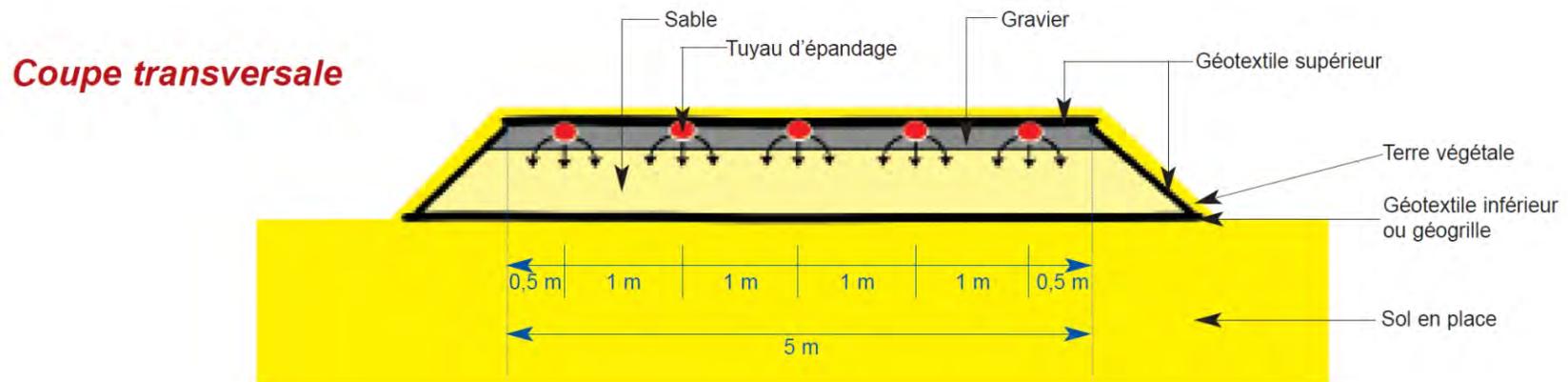
# Vue de coupe - Tertre d'infiltration



**Coupe longitudinale avec poste de relevage**



**Coupe longitudinale sans poste de relevage**



**Coupe transversale**